

## Ce qui va se passer prochainement

Pour vous informer et vous accompagner dans la mise en place de ce nouveau dispositif modifiant la gestion des déchets de votre activité, nos agents de redevance spéciale viendront à votre rencontre avant la fin de l'année 2017 pour vous informer des nouvelles modalités.

### Que deviendront vos biodéchets une fois collectés ?

Dans un premier temps, les biodéchets collectés deviendront du compost destiné à l'agriculture biologique. L'amendement qui en résultera, riche en matières organiques, améliorera la structure du sol et offrira des capacités de rétention en eau, propriétés particulièrement recherchées sous notre climat méditerranéen.

Dans un deuxième temps, ils permettront au SICTOM Pézenas-Agde, de générer du méthane sur sa propre unité de traitement.



## Un doute ? Une question ?

Tél. 04 67 98 45 83

Le SICTOM Pézenas-Agde mettra à votre disposition un agent de Redevance Spéciale pour vous aider dans votre démarche de tri et répondre à toutes vos questions.



### SICTOM Pézenas-Agde

Adresse postale: BP 112 – 34120 Pézenas  
Siège social: 27 avenue de Pézenas  
34120 Nézignan-l'Evêque  
Tél. 04 67 98 45 83 - Fax: 04 67 90 05 98  
Courriel: [contact@sictom-pezenas-agde.fr](mailto:contact@sictom-pezenas-agde.fr)

Accueil du public: lundi au vendredi. 8h – 12h - 13h – 17h  
[www.sictom-pezenas-agde.fr](http://www.sictom-pezenas-agde.fr) - Rubrique « Je suis un professionnel »

ADEME



Agence de l'Environnement  
et de la Maîtrise de l'Énergie

RÉSEAU  
Compostplus



# Biodéchets


Gérez vos  
biodéchets  
comme un pro !

Imprimé sur du papier recyclé et en encre végétale. Réalisation: SICTOM Pézenas-Agde Impression: JF IMPRESSION  
Crédits photographiques: Fotolia © steva / © Coprid / © veadarshop / © Biom'ill / © Brad Pict. / © rh2010



**Le guide de sensibilisation des professionnels  
Un nouveau bac arrive !**

## Pourquoi trier les biodéchets de votre établissement ?

 La loi de transition énergétique pour la croissance verte impose la généralisation du tri à la source des biodéchets pour tous les producteurs.

Et c'est dans ce cadre réglementaire que le SICTOM Pézenas-Agde s'inscrit et décide de déployer **une collecte séparée des biodéchets à compter du samedi 6 janvier 2018 sur la commune de Pézenas.**

Cette collecte hebdomadaire se substituera à la collecte des ordures ménagères du samedi.

Les «biodéchets» sont tous les déchets non dangereux biodégradables (déchets alimentaires, petits déchets verts, papiers et emballages biodégradables). Ils seront transformés en compost destiné à l'agriculture biologique.

**À cet effet et dans le cadre de la redevance spéciale, les modalités de collecte et de dotation des bacs changent pour les professionnels.**

Deux alternatives sont possibles :

- Vous ne produisez pas de biodéchets et vous n'êtes donc pas concerné par cette collecte. Dans ce cas, le SICTOM Pézenas-Agde devra revoir votre dotation de bac d'ordures ménagères en lien avec la substitution d'un jour de collecte dédié aux biodéchets.

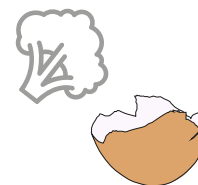
- **Vous êtes producteur de biodéchets et donc concerné par cette collecte. Dans ce cas, un bac biodéchets vous sera attribué et les nouvelles modalités de collecte et de tri vous seront présentées, ainsi que les nouveaux tarifs de redevance spéciale.**

## Quels biodéchets allez-vous valoriser ?

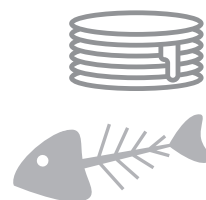
### Les préparations de repas



Epluchures de légumes, de fruits, coquilles d'œufs, découpes de viande et de poisson, coques de fruits secs, noyaux...



### Les restes de repas



Tous les restes de légumes, de fruits, les salades avec ou sans sauce, les pommes de terre, pâtes, riz, tous les restes de viande, de charcuterie, de poisson, os et arêtes (en petite quantité)...



### Les produits alimentaires



Aliments périmés sans emballages...



### Les papiers et emballages biodégradables



Marc de café, sachets de thé, essuie-tout, serviettes en papier...



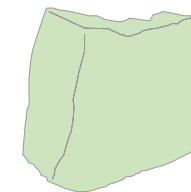
Attention ! Votre bac orange ne devra pas contenir :

- Les déchets verts → déchèterie
- Les coquilles de fruits de mer → bac ordures ménagères
- Les plumes et peaux d'animaux → bac ordures ménagères
- Les litières et excréments d'animaux → bac ordures ménagères

## La collecte de vos biodéchets

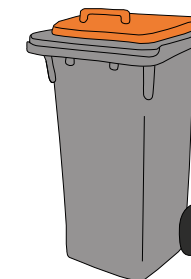
Le SICTOM mettra à votre disposition un matériel adapté lui permettant d'effectuer une collecte qualitative des biodéchets issus de l'activité des professionnels.

### Les housses compostables



Il s'agit de housses entièrement compostables labellisées «OK Compost Home». Elles vous seront fournies sur demande.

La housse compostable a plusieurs avantages :  
- elle se composte de la même façon que les déchets qu'elle contient,  
- elle élimine la formation de jus et d'odeurs,  
- elle garantit une meilleure propreté du bac biodéchets.



### Le bac à couvercle orange

Ce nouveau bac de 120 litres minimum à 240 litres maximum, sera destiné à recevoir exclusivement vos biodéchets. Il devra être présenté à la collecte des biodéchets le samedi.

### La collecte par le SICTOM

Les biodéchets sont acheminés sur la plateforme de compostage d'Aspiran, gérée par le Syndicat Centre Hérault.

